



Le 18 avril 2022

Chère cliente, cher client,

Au CP, mener nos activités de manière sûre n'est pas seulement une exigence commerciale, cela fait partie de notre identité. Au cours des 16 dernières années, de tous les chemins de fer de classe 1 en Amérique du Nord, le Canadien Pacifique (CP) a affiché le plus faible taux d'accidents ferroviaires à signaler à la Federal Railroad Administration.

La sécurité des activités est un cheminement perpétuel qui exige non seulement la participation de l'ensemble de l'entreprise, mais aussi celle de la chaîne d'approvisionnement. Historiquement, de 15 à 20 % de tous les accidents ferroviaires au CP se produisent sur les voies de nos clients. Ensemble, nous pouvons réduire ce nombre d'accidents. Les présentes décrivent comment vous pouvez nous aider à atteindre cet objectif en ce printemps.

Notre *Guide de sécurité destiné à la clientèle*, qui est accessible sur notre site Web à <https://www.cpr.ca/fr/customer-resources/customer-safety> fournit des lignes directrices claires sur l'exploitation ferroviaire sécuritaire et peut vous aider à informer vos employés des dangers potentiels sur la voie ou à proximité. .

Permettez-moi de souligner cinq points importants de ce guide :

- 1. Entretien de voie locale :** Selon l'emplacement, les règlements fédéraux et provinciaux ou d'État exigent des examens mensuels de la voie par un inspecteur qualifié. Si l'entretien de votre voie ne satisfait pas aux exigences réglementaires, nous ne pourrions effectuer les manœuvres requises sur votre propriété en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner la suspension du service ou l'imposition de frais additionnels.
- 2. Entretien et propreté des lieux :** Les glissades, les trébuchements et les chutes figurent parmi les principales causes de blessures aux installations des clients. Veillez à ce que votre installation ne présente aucun danger pour la marche, tels des débris et des déversements, et à ce que la neige et la glace soient retirées ou recouvertes de sable.
- 3. Risques associés aux gabarits réduits :** De graves blessures peuvent survenir s'il y a des gabarits réduits. Votre installation doit être libre d'obstacles sur les côtés et en hauteur. Si les gabarits réduits sont inévitables, ils doivent être clairement annoncés par des panneaux de mise en garde et être communiqués au CP. Les barrières qui mènent à vos installations doivent s'ouvrir complètement et être bien fixées dans toutes les conditions météorologiques pour empêcher qu'elles se referment au cours des manœuvres.
- 4. Chargement et confinement :** Les wagons doivent être chargés de façon appropriée et, avant de les expédier, il faut en fermer complètement toutes les portes et trappes et tous les registres de chargement et de déchargement.
- 5. Manœuvres et immobilisation du matériel :** Il ne faut jamais déplacer des wagons dont les freins à main sont complètement ou partiellement serrés. Cela peut mener au patinage ou à un échauffement excessif – qui sont tous deux nuisibles à l'intégrité structurale de la voie et des roues.

Il est particulièrement important d'assurer la sécurité de vos voies et zones piétonnes et de vérifier qu'elles sont exemptes de débris à l'approche du printemps et de la période de dégel. Les travaux d'entretien courants, entre autres la maintenance préventive et les réparations ainsi que l'épandage de sable ou l'enlèvement de la neige

ou de la glace au début du printemps, ainsi que la coupe de l'herbe et la gestion des mauvaises herbes tout au long de la saison de croissance, avant l'arrivée de nos équipes ne sont que quelques-unes des façons d'atténuer les effets du mauvais temps et les variations saisonnières en cette période de l'année et au cours de l'été. En cas d'inondations, de crues ou de drainage déficient qui pourraient nuire au service sécuritaire à vos installations, veuillez nous avvertir le plus tôt possible.

Communiquez avec votre bureau local d'exploitation du CP pour l'informer de problèmes tels qu'une inondation ou une crue, pour en savoir plus sur la préparation printanière de vos installations, pour organiser un audit de sécurité de votre installation par le CP et pour obtenir des ressources additionnelles de formation.

En travaillant ensemble, nous pouvons assurer des services sûrs, efficaces et ponctuels. Je vous remercie d'avance de votre engagement envers la sécurité afin que nous puissions tous rentrer à la maison sains et saufs.

Respectueusement,

Mark Redd
Vice-président exécutif, Exploitation